



BOSMIE-L'AIGUILLE, le 11 septembre 2026

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie :

Le lundi 21 septembre 2026 à 18h30

Le Maire,


Gilles ROQUES

ORDRE DU JOUR :

- 1- Information de l'assemblée – Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil municipal (art 2122-22 du CGCT).
- 2 – Création de 2 emplois à temps complet et à temps non complet au tableau des effectifs : agent de maîtrise et ATSEM principal de 2^{ème} classe.
- 3--DM budgétaire n°1.
- 4- Contribution exceptionnelle à la Protection civile en soutien aux populations sinistrées à la suite des incendies de 2026.
- 5- Délibération modificative : Fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public.
- 6- Approbation d'un projet relatif à l'installation d'un système de rafraîchissement au restaurant scolaire.
- 7 - Demande de subventions pour l'installation d'un système de rafraîchissement au restaurant scolaire.
- 8- Demande de subventions auprès du Conseil départemental de la Haute-Vienne et du SEHV pour la rénovation de l'éclairage public au titre de l'année 2027.
- 9- Convention de mise à disposition d'un agent et d'une épareuse.
- 10- Demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Haute-Vienne pour des travaux de voirie de point à temps.
- 11- Abrogation de la délibération 2026-54 et adoption du nouveau règlement intérieur du conseil municipal.
- 12- Convention de partenariat entre la bibliothèque municipale et l'EAJE « Lou Pitious ».